



La ville de Chauny propose un service de restauration scolaire maternelle et élémentaire. Le fonctionnement de ces services débutera le **lundi 2 septembre 2024**.

Attention, vous devez impérativement :

- mettre à jour la fiche sanitaire de votre enfant ;
- réserver les activités avant le **jeudi 29 août midi (12h00)** pour la semaine du lundi 2 au vendredi 6 septembre 2024.

LIEUX DE RESTAURATION

- **École du Centre** : accueil des élèves des écoles Chardonner-Lejeune et Chaussée ;
- **Centre de loisirs maternel Résidence** : accueil des élèves Harleux, Linières et Renan ;
- **Collège Victor Hugo** : Accueil des élèves des 5 écoles élémentaires sur deux services.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

- L'inscription se fait via le portail famille sur le site de la ville avec votre identifiant à partir du **1^{er} août 2024** : <https://www.espace-citoyens.net/portail-famille-chauny/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>
- Les réservations se font avant jeudi midi (12h00) de la semaine en cours pour la semaine d'après.

CONTACTS

Une référente restauration élémentaire

Mme MOUGEL Nadia

☎ 06 59 70 16 07

✉ nadia.mougel@ville-chauny.fr

Un référent restauration maternelle

M. COMMARTEAU Yann

☎ 03 23 39 88 19 (le matin)

✉ yohann.commarteau@ville-chauny.fr



TARIFICATION

La tarification se fait en fonction du quotient familial.

Quotien familial		MATERNELLES		ELÉMENTAIRES	
		1 ^{ER} ENFANT	REMISE 25%*	1 ^{ER} ENFANT	REMISE 25%*
Chaunois	<700	4,50 €	3,40 €	3,75 €	2,80 €
	>700	6,00 €	4,50 €	5,00 €	3,75 €
Occasionnel**	<700	6,75 €		5,60 €	
	>700	9,00 €		7,50 €	
Extérieur	<700	7,50 €	5,60 €	7,50 €	5,60 €
	>700	10,00 €	7,50 €	10,00 €	7,50 €
Occasionnel**	<700	11,25 €			
	>700	15,00 €			

(*) Une réduction de 25% est appliquée à partir du deuxième enfant lorsque plusieurs enfants d'une même famille fréquentent le restaurant scolaire simultanément.

(**) Le tarif occasionnel est appliqué en cas de non respect des délais de réservation

Pour les absences injustifiées, le repas sera facturé au tarif dû.

DES MENUS ÉQUILIBRÉS

3 règles prises en compte dans l'élaboration des menus

- L'équilibre alimentaire ;
- Le plaisir de manger ;
- La découverte des goûts et des saveurs ;
- Un menu végétarien par semaine.

